

Saint-Légier, le 27 mars 2019
Communiqué de presse

Élections fédérales 2019 : le PLR Vaud a nommé 3 listes fortes pour le Conseil national ainsi que son candidat au Conseil des États

Votations fédérales du 19 mai 2019 : Oui à la RFFA et à la directive sur les armes

Les délégués du PLR Vaud ont nommé ce soir les candidats du parti cantonal aux élections fédérales de cet automne. Au Conseil national, le PLR Vaud présentera 3 listes fortes, de 19 personnalités chacune. Pour le Conseil des États, c'est le conseiller aux États sortant, Olivier Français, qui a été nommé pour maintenir le siège PLR cet automne. Au cours du Congrès, les objets soumis à votation le 19 mai prochain ont également été discutés. Ce sont deux Oui très clairs et nets pour la « RFFA » et la directive sur les armes qui se sont dégagés de l'assemblée.

3 listes fortes, 57 candidats engagés pour le Conseil national...

Réunis en Congrès ce soir à Saint-Légier, les 290 délégués du PLR Vaud ont nommé les candidats du parti aux élections fédérales de cet automne. Au Conseil national, le PLR Vaud présentera 3 listes fortes, de 19 noms chacune. Les 57 candidats seront répartis sur les listes « PLR.Les Libéraux-Radicaux », « PLR Innovation » et « Jeunes Libéraux-Radicaux ». Il s'agit de 57 personnalités décidées à promouvoir les valeurs du parti, soit la cohésion, l'innovation, la liberté et la responsabilité, à travers des projets innovants pour notre pays. Avec une moyenne d'âge de 41 ans, 22 femmes et 35 hommes, les trois listes PLR représentent un bel équilibre entre les différentes régions du canton. Les candidats auront à cœur de mener une campagne de terrain, dans un esprit d'équipe. Le parti donne rendez-vous aux médias le 20 août prochain, pour le lancement officiel de la campagne, à Chardonne.

... et un excellent candidat pour le Conseil des États !

Olivier Français avait annoncé au Comité directeur du PLR Vaud son souhait de poursuivre son mandat au Conseil des États. Candidat compétent, aguerri et engagé à Berne pour représenter les intérêts des Suisses et des Vaudois, c'est naturellement que le Comité directeur du PLR Vaud a décidé de soumettre sa candidature aux congressistes ce soir. Les délégués ont répondu par une salve d'applaudissements, confirmant ainsi la candidature d'Olivier Français pour l'élection du Conseil des États de cet automne.

Un OUI clair à une réforme essentielle

Les délégués du PLR Vaud ont clairement accepté la loi fédérale relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA). Par 235 Oui, 2 Non et 5 abstentions. Ce projet, qui mêle fiscalité et financement de l'AVS, est l'exemple d'un compromis gagnant-gagnant, typiquement helvétique. Cette réforme prévoit notamment l'abolition des régimes fiscaux spéciaux et l'introduction d'un taux unique pour toutes les entreprises. Il s'agit ainsi de se mettre en conformité avec les règles fiscales internationales. Cette clarification de la fiscalité sera bénéfique pour l'emploi et l'économie. Le volet concernant la prévoyance vieillesse assure quant à lui la pérennité de l'AVS. L'arrivée à la retraite de la génération des baby-boomers posant un défi de taille. Cette réforme prévoit un financement supplémentaire de CHF 2 milliards par an,

contribuant ainsi à la sécurité des rentes. Ce projet réduira le déficit de l'AVS, tout en permettant le maintien des prestations et bénéficiera ainsi aux rentiers actuels et futurs. Les communes vaudoises ne seront pas oubliées, c'est en effet CHF 100 millions de compensations fédérales pour le canton de Vaud qui sont attendues en cas d'acceptation de cette réforme. En bref, le projet AVS et fiscalité permet à la Suisse de répondre aux défis actuels, tout en préservant sa compétitivité et en assurant la stabilité de l'AVS.

OUI au développement de l'acquis Schengen

Par 215 Oui, 34 Non et 13 abstentions, les délégués du PLR Vaud ont accepté la révision partielle de la législation sur les armes. Une adaptation raisonnable, qui permettra à la Suisse de continuer à bénéficier des avantages des accords Schengen/Dublin, sans compliquer de façon disproportionnée les démarches des propriétaires d'armes à feu semi-automatiques. L'accord de Schengen permet de lutter efficacement contre la criminalité, notamment grâce à l'accès au système d'information Schengen et en promouvant une meilleure collaboration internationale entre les services de justice et de police. Un refus aurait pour conséquence le grand retour des contrôles systématiques aux frontières, engendrant ainsi temps d'attente et embouteillages supplémentaires. Par ailleurs, sans l'accès au système de visa Schengen, le secteur du tourisme en Suisse serait gravement désavantagé face à ses concurrents européens. En outre, un refus de cet objet mettrait en danger la participation de la Suisse à l'accord Dublin. Pour assurer la prospérité et la sécurité helvétique, les délégués du PLR Vaud recommandent d'accepter le développement de l'acquis Schengen.

Contacts :

Marc-Olivier Buffat, président du PLR Vaud, 079 252 78 20

Florence Gross, vice-présidente du PLR Vaud, 079 709 85 68

Alexandre Berthoud, vice-président du PLR Vaud, 078 756 10 08

Laurine Jobin, secrétaire générale du PLR Vaud, 079 936 71 65